

# Assemblée Générale

Grenoble, 10 mars 2007

## Procès-verbal

L'assemblée générale a été ouverte à 10h00, sous la présidence de **Jean-Pierre Bobichon** (membre du collectif national *Sauvons l'Europe*) ;

L'ordre du jour proposé, en l'absence d'amendement, a été adopté.

**Le rapport moral** a été présenté par **Joël Roman, Secrétaire général**, qui a rappelé les principaux axes d'action du mouvement depuis la dernière assemblée générale. Il transmet le salut de notre président, Jean-Pierre Mignard, empêché, et qu'il remercie pour son engagement. Il remercie également Laetitia de Warren pour le temps passé, pour le sérieux et la rigueur avec lesquelles elle a assumé les fonctions de trésorière. Joël Roman a ensuite repris les principaux points développés dans le rapport écrit transmis à l'ensemble des adhérents. Il a fait l'état des lieux du développement de *Sauvons l'Europe* sur l'ensemble du territoire ainsi que celui des principaux partenaires du mouvement. Retraçant l'activité nationale du mouvement, Joël Roman a souligné la mise en place du nouveau site Internet, les différentes initiatives dont la mise en place des groupes de travail et du soutien à la création des collectifs locaux de *Sauvons l'Europe*. Il a par ailleurs tenu à remercier Yohann Abiven pour l'important travail qu'il effectue pour faire vivre le mouvement et ce dans des conditions pas toujours simples. Il a conclu en rappelant la démarche qui a conduit à l'élaboration du texte d'interpellation des candidats à l'élection présidentielle, les enjeux autour de sa signature et de sa diffusion massive.

**Roland Perrin (Sauvons l'Europe 38)**, remplaçant Jean-Jacques Vollmer, empêché, a repris les grands points du document transmis à l'ensemble des adhérents relatif à la mise en place des groupes de travail. Il a rappelé qu'il y a avait plus d'une vingtaine de groupes qui ont connu des difficultés techniques de mise en place, pour souligner ensuite les différences de participation entre chaque groupe, la complexité de définition du cadre conceptuel pour chacun d'entre eux et les limites du travail par l'intermédiaire du Blog. Il a terminé en soulignant d'une part que malgré les possibilités ouvertes par Internet, pour l'efficacité des travaux, on ne pouvait pas faire l'économie de réunions formelles des participants, et d'autre part qu'il était nécessaire de préciser la finalité des travaux de ces groupes.

**Laetitia de Warren, trésorière**, a fait le point sur l'état des finances du mouvement. Au chapitre des recettes elle a rappelé que ces dernières ne provenaient que des cotisations des adhérents. Pour ce qui est des dépenses, elles se concentrent essentiellement sur des frais structurels (loyers locations de salles, le site Internet et quelques remboursements de frais de déplacement). Elle a terminé en informant l'Assemblée générale qu'elle souhaitait la mise en place d'une commission financière dans le cadre de la gestion du mouvement précisant qu'elle souhaitait faire partie de celle-ci mais que pour des raisons familiales, elle souhaitait être déchargée de la fonction de trésorière.

**Bientôt  
du  
nouveau  
à propos  
des  
groupes  
de travail**

**Mais que  
font nos  
collectifs  
locaux ?  
Réponse  
à la  
rubrique  
« Actions »  
de notre  
site  
Internet...**



# L'ASSEMBLEE GENERALE.. suite

## Election au Conseil d'administration

En préambule au vote, un débat s'est engagé sur la question « Qui fait quoi ? Qui Participe ? Et où ? ».

En effet des responsables de collectifs locaux (31,38...) ont dit leur intérêt pour une présence au Conseil d'Administration tout en reconnaissant les grandes difficultés pour y participer (les aspects financiers n'étant pas les moindres, mais pas les seuls...).

Plus généralement on peut distinguer dans *Sauvons l'Europe* trois « ensembles » :

- Le Conseil d'administration
- Les collectifs locaux
- Les partenaires

→ il revient au Conseil d'Administration :

- d'animer le mouvement,
- d'organiser avec les collectifs locaux 2 à 3 réunions par an dans des conditions permettant la plus grande participation,
- de mettre en place les relations adéquates avec les partenaires.

→ C'est sur la base de cette dernière proposition que le Président de séance, après avoir rappelé que les statuts, qui a-t-il précisé devront être révisés dans un proche avenir pour mieux prendre en compte la réalité du fonctionnement du mouvement, prévoient un Conseil d'administration d'un maximum de quinze membres, a donné lecture de l'ensemble des candidats connus à ce jour. A l'appel lancé pour d'autres candidatures, la CFDT a proposé celle de Mariano Fandos.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de 10 membres.

Ont été élus à l'unanimité au Conseil d'administration :

**Yohann Abiven, Philippe Berrée, Jean-Pierre Bobichon, Fabien Chevalier, Laetitia de Warren, Mariano Fandos, Henri Lastenouse, Bettina Laville, Jean-Pierre Mignard, Joël Roman.**

Un débat très riche s'est engagé, d'où il ressort :

→ Un rappel sur le rôle et la fonction « d'éducation populaire » de *Sauvons l'Europe* qui est mouvement de confluence de synergies pour faire connaître l'Europe.

→ La nécessité d'intégrer les groupes de travail dans ce cadre. En changer l'appellation en : « Groupe d'interpellation, de questionnement et d'information ». Il appartient à *Sauvons l'Europe* de questionner, de rassembler l'information pour pouvoir apporter des réponses aux interrogations posées dans l'opinion publique.

→ Se donner les moyens pour populariser et faire signer le texte d'interpellation et surtout le transmettre aux candidats.

→ Au regard des questions financières, les collectifs locaux ont tous fait état des difficultés qu'ils rencontrent à conduire des actions compte tenu du manque de moyens en particulier de fonctionnement. Le prochain CA devra se saisir de cette question pour préciser l'articulation financière entre les collectifs et le national (adhésion collective, part de cotisation...).

Pour le financement national, il a été évoqué la nécessité de définir une participation financière des organisations et autres structures collectives selon des modalités à définir collectivement. Il a aussi soulevé la question d'interpellation des collectivités locales pour l'obtention de subventions. Enfin ont été évoqué diverses initiatives pouvant permettre d'accroître les rentrées financières (édition en vue de vente de calendriers, agendas, autocollants...).

**Au terme du débat, l'Assemblée générale a donné quitus à l'unanimité pour le rapport moral et le rapport financier.**

